

## CULTURE

# Salaires à l'Opéra de Nice : + 9 %

Une mobilisation syndicale de toutes les catégories à l'Opéra de Nice a permis d'obtenir des augmentations de salaires importantes. Nous avons interrogé Violaine Darmon, violon solo et responsable de l'activité CGT à l'Opéra, pour le syndicat CGT des Territoriaux-NMCA<sup>(1)</sup>.



**Patriote Côte d'Azur : Quel est le contexte de cette action revendicative ?**

**Violaine Darmon :** Il faut savoir qu'à l'Opéra de Nice, on accusait un retard de plusieurs décennies sur l'évolution des rémunérations. D'après les informations qu'on avait pu recueillir, on était sans doute les moins bien rémunérés de France : on avait des danseurs en-dessous du SMIC ! Face à cette réalité, on a voulu initier un mouvement dans les trois corps concernés : l'orchestre, le ballet et le chœur, sans oublier les emplois spécifiques administratifs et techniques. Et grâce au syndicat, on reste en cohérence avec l'ensemble des personnels de la Ville. On a commencé le mouvement en novembre dernier, avec une intervention devant le public, avant la Première de *La Somnambule* de Bellini. La municipalité nous a lâché des « groupes de travail », mais finalement, on a parlé de tout, sauf des salaires...

**PCA : Qu'avez-vous fait ensuite ?**

**VD :** C'est simple : on a déposé un préavis de grève en deux temps : le 6 avril pour la Dernière de *Falstaff*, si de vraies négociations n'étaient pas enfin ouvertes, et le 31 mai pour la Première de *La Bohème*, si les résultats n'étaient pas à la hauteur. On a obtenu les négociations, des premières propositions de l'employeur ont fait l'ob-

jet de discussions, et les résultats obtenus nous ont conduit à lever le préavis du 31 mai.

**PCA : Et quels sont ces résultats ?**

**VD :** On a des revalorisations sur toutes les catégories, sur une moyenne de + 9 %. C'est un peu plus pour le ballet, soit 16 %, parce que le retard était plus important. On a aussi gagné la rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier 2023, et les augmentations s'étaleront jusqu'au début 2025. Il y aura aussi deux échelons supplémentaires sur les grilles, compte tenu que beaucoup de collègues étaient coincés à l'échelon terminal. Par ailleurs, la rémunération liée à la diffusion des enregistrements va être revalorisée, sous forme d'un forfait annuel.

**PCA : Et pour la suite ?**

**VD :** Nous continuerons à faire pression pour que les salaires soient régulièrement revalorisés et pour obtenir les recrutements nécessaires dans tous les corps et emplois. Nous voulons également relancer la bataille, pour qu'il y ait une reconnaissance du spectacle vivant dans le statut de la Fonction publique territoriale afin d'en finir avec la précarité généralisée dans nos professions.

<sup>(1)</sup> Nice Métropole Côte d'Azur, qui regroupe les agents de la Ville, de la Métropole et du CCAS.